

SA SNCF GIE : LA CFDT A BESOIN D'ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES.



En plénière CSE du 14 février, les OS ont diligenté une expertise.

BUT DU GIE

Le but annoncé par la direction est que ce GIE puisse délivrer des prestations principalement aux 5 sociétés SNCF constituant l'ex-Groupe Public Ferroviaire ainsi qu'aux filiales qui en sont issues avec 4 axes majeurs :

- ➔ **Consolider et développer** des mutualisations créatrices de valeur
- ➔ **Arrêter un périmètre clair** des missions de production
- ➔ **Renforcer la proximité avec les sociétés SNCF clientes d'OPTIM'SERVICES**, grâce à une gouvernance partagée entre les sociétés SNCF
- ➔ Mettre en œuvre **une performance partagée** (démarche d'amélioration continue au sein des CSP, Une meilleure visibilité, **avec des engagements de volume à 3 ans des clients**)

QUI SERAIT CONCERNÉ ?

- ➔ **OPTIM' Services** (CSP paie, relation salaires logement recrutement, action sociale, médicaux, comptable excellence opérationnelle et déplacements professionnels)
- ➔ **Le SARDO**
- ➔ **Activité Parc Automobile** (Gares & Co)
- ➔ **Activités comptables des autres SA** (SNCF Réseau, Gares & Connexions)

ANALYSE CFDT

Les entités d'OPTIM' Services ont déjà trop été impactées par de multiples réorganisations dans le passé, avec à chaque fois des gains de productivité.

La direction doit préciser sa réorganisation, donner le sens, en clarifiant ses objectifs notamment en termes d'adéquation « effectifs versus charge de travail ».

La CFDT sera vigilante sur le maintien de l'emploi.

CADRE SOCIAL

La loi prévoit la continuité du Statut et des contrats de travail.

La Direction affirme avoir l'ambition de maintenir le cadre social, ce qui sera le cas avec certitude au 01/01/2024 et jusqu'au 31/03/2025 (15 Mois)

Mais ensuite que se passera-t-il ?

A l'issue de cette période, la CFDT s'interroge sur la **pérennité des accords collectifs** (CET, Epargne Salariale, Logement, forfait jours ..) **qui sans négociation supplémentaire ayant aboutie pourraient ne plus être applicables.**



A NOTER QUE LORS DE LA NÉGOCIATION UNITÉ SOCIALE EN 2020 SEULE LA CFDT AVAIT ÉVOQUÉ LE PORTAGE DE DROITS EN CAS DE CRÉATION DE NOUVELLES SOCIÉTÉS. MALHEUREUSEMENT PROPOSITION SUIVIE NI PAR LA DIRECTION, NI PAR LES OS.



LA CFDT CHEMINOTS S'INTERROGE ET S'INQUIÈTE SUR :

- Les modalités de renouvellement des accords
 - L'avenir de l'intéressement GIE après 2024
 - L'éventuelle évolution des périmètres de notation
- La viabilité économique et financière du GIE à long terme
 - Les risques de démantèlement des activités
 - Le risque de cession du GIE (vente)
 - Le cadre social des nouveaux embauchés
 - L'adéquation Charges de travail / Effectifs
- La construction du contenu des offres FIX, FLEX et FREE
 - Le renouvellement des conventions triennales
- L'incertitude d'intégrer la branche ferroviaire de part les activités exercées

LES SUJETS ET LES RISQUES SONT NOMBREUX POUR LES AGENTS. C'EST POURQUOI LA DÉLÉGATION CFDT LORS DU CSE DU 14 FÉVRIER 2023 A SOUHAITÉ DILIGENTER UNE EXPERTISE POUR RÉPONDRE AUX NOMBREUSES QUESTIONS QUE SE POSENT LÉGITIMEMENT LES AGENTS.

LA RÉUSSITE DU GIE EST ASSUJETTIE À L'ADHÉSION DE TOUS LES INTERVENANTS POUR CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE UN SERVICE DE QUALITÉ.

La CFDT cheminots présente au quotidien pour vous défendre et vous soutenir reste à votre écoute.

N'hésitez à nous solliciter !

Un mail unique : elus_cfdt_sa_sncf@cfdtcheminots.org

VOS ÉLUS CFDT SA SNCF

LEMAIRE	SYLVIE	OPTIM'SERVICES ACTION SOCIALE
D'ALMEIDA	MIRIAM	OPTIM'SERVICES PPA
RICHARD	NATHALIE	OPTIM'SERVICES PPA
BONNIEU GONZALES	GHISLAINE	OPTIM'SERVICES MÉDICAUX
CHATEAU-VILLOT	KARINE	OPTIM'SERVICES MÉDICAUX
LANGLAIS	CHRISTIAN	STRATEGIE FINANCES
DUBREUIL	LAURENT	DGA NUMÉRIQUE
PERISSET	DAMIEN	DGA NUMÉRIQUE
LUZY	JONATHAN	SURETE FERROVIAIRE
BAUDIN BOURGUIGNON	CAROLE	SNCF IMMOBILIER
FAUQUEMBERGUE	BENOIT	SNCF IMMOBILIER
GIRARD	JEAN-BAPTISTE	CPRP SNCF

